



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Madame Bety Waknine
Directrice Générale
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/12/2022

N/Réf. : **WSL20147_701_PU** **WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue Georges Henri, 359**
Gest. : **KD** (= partiellement en ZP de l'immeuble avec peintures publicitaires
NOVA : **18/PFD/1849583** murales *Sano & L'Alsacienne* classé comme Monument)
Corr: **H. Fakchich** **PERMIS D'URBANISME : réaliser des petites modifications**
L. De Taeye intérieures et en façade avant (permis modificatif du permis
18/PFD/1718844)

Avis de la CRMS

Madame la Directrice Générale,

En réponse à votre courrier du 22/11/2022, reçu le 28/11/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/12/2022, concernant la demande sous rubrique.



De g. à dr. : extrait Brugis, vue actuelle (© Google maps), élévation (proposition PU initial 2020 extraite du dossier)



De g. à dr. : 1956 et proposition définitive s'inspirant de 1956 (extraits du dossier), vitrine du n°355 (© Google maps, 2019)

La CRMS souscrit à la version définitive de la devanture qui s'inspire de celle de 1956. La nouvelle proposition s'intègre davantage dans la composition de la façade et n'aura pas d'impact sur les peintures murales protégées. La Commission demande de s'inspirer des détails de la vitrine du n°355 qui est similaire à celle du n°359 en 1956 (seuil de fenêtre, soubassement, etc.).

Veillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. à : hfakchich@urban.brussels ; ldetaeye@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels
; avis.advies@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels

1/1